Auditeur social

L'audit est un instrument correspondant au début d'un processus qui va conduire l'auditeur à émettre un diagnostic, lui-même servant de base à la recherche d'améliorations et à la mise en œuvre de recommandations. Un dirigeant d'entreprise a recours à un audit social pour faire vérifier et évaluer s'il existe un écart entre la situation " actuelle " de l'entreprise et des décisions et dispositions préétablies.

L'audit social s'est beaucoup développé depuis le début des années 90. Des procédures de certification d'auditeurs sociaux se sont même créées depuis 1994 (ISO 9002). Cette fonction est encore souvent exercée dans des cabinets de conseils externes mais on voit se développer de plus en plus de postes d'auditeur social au sein même de l'entreprise.

Missions

Rattaché à la direction générale, l'auditeur social répond généralement à une mission précisément établie. Cela peut concerner :

- le contrôle de la qualité de l'information relative au personnel,
- le contrôle de l'application des procédures internes ou externes,
- le contrôle encore de la conformité à la GRH ou de son efficience.

Après avoir fermement déterminé les frontières de sa mission, l'auditeur doit ensuite se familiariser avec l'activité à contrôler, de manière à établir un premier diagnostic. L'analyse du bilan social en constitue en général la base.

Son audit peut alors réellement commencer :

- personnes à rencontrer,
- installations à vérifier,
- collecte d'informations que l'auditeur consigne dans un dossier de mission sous forme de questionnaire (questionnaire d'audit).
- le rapport d'audit constitue le document final qu'il élabore et remet aux dirigeants de l'entreprise.

L'audit est donc un outil pour aider le pouvoir décisionnel de l'entreprise.

- ✓ En fournissant des constats, des analyses objectives, des recommandations et des commentaires utiles,
- ✓ En faisant apparaître des risques de différentes natures tels que :
- ✓ Le non-respect des textes,
- ✓ L'inadéguation de la politique sociale aux attentes du personnel,
- √ L'inadéquation aux besoins des ressources humaines.
- √ L'envahissement des préoccupations sociales.

L'audit peut être demandé à titre préventif (pour apprécier, évaluer une situation à un moment donné T) ou à titre curatif (pour remédier à une situation qui se détériore).

Qualités requises

- rigueur et précision,
- objectivité,
- discrétion et confidentialité,
- esprit de synthèse
- capacité d'imagination,
- curiosité

- sens de l'écoute
- force de persuasion,
- capacité à déclencher des actions d'amélioration et de progrès,
- sens du travail en équipe,
- sens des responsabilités,
- autonomie.

> Evolution professionnelle

Par promotion interne, l'accès est ouvert à des juristes expérimentés, ou plus rarement à des non-juristes connaissant parfaitement le fonctionnement de l'entreprise et sensibilisés aux problèmes juridiques.

> Formation

Cet emploi est généralement accessible à partir de formations :

- Master 1ou 2 (dans le domaine du droit, complétées éventuellement par une spécialisation juridique en droit social)
- Ecole de commerce

> Rémunération

<u>Débutant</u>: entre 2100 et 2900 € / mois <u>Senior</u>: entre 3000 et 5000 € / mois

> Autres intitulés

- Audit de conformité
- Audit du climat social
- Audit d'efficacité
- Audit de la responsabilité sociale